

**Nouvelles études sur le choléra asiatique : le sulfure noir de mercure
proposé pour préserver l'Italie de ce terrible fléau / par Socrate Cadet ;
traduction du comte Charles des Dorides.**

Contributors

Cadet, Socrate, 1808-1879.
Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Rome : Impr. de l'Italie, 1872.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/uywqqc3q>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

22986. 6. 2

NOUVELLES ÉTUDES
SUR LE
CHOLÉRA ASIATIQUE

LE SULFURE NOIR DE MERCURE

PROPOSÉ POUR PRÉSERVER L'ITALIE DE CE TERRIBLE FLÉAU

par M. le Docteur

SOCRATE CADET

Professeur ordinaire de physiologie à l'Université royale de Rome,
membre de l'Académie royale des Lincei et de l'Académie royale de médecine
de Palerme;

membre de l'Académie impériale de Rio Janeiro,
membre de l'Association médicale italienne, etc., etc.

TRADUCTION

DU COMTE CHARLES DES DORIDES



ROME, 1872
IMPRIMERIE DE L'ITALIE.

à l'Université romaine une autorité qui n'est pas contestée (1).

Depuis quinze ans que j'habite l'Italie, c'est la première fois que je mets la main à une traduction; j'avais toujours hésité à entreprendre un travail qui n'aurait pas eu pour mon pays une utilité pratique. Traduire des romans, à quoi bon ! quelques volumes de poésies, impossible; des études économiques ou politiques, nous faisons mieux en France. Mais, je l'a-

(1) M. le chev. comte Orsi, docteur en médecine, rapporteur de la commission nommée par le V^e congrès médical italien réuni à Rome en octobre 1871, et chargée d'étudier les moyens propres à préserver l'Italie d'une nouvelle invasion cholérique, s'est empressé de faire publier dans le journal médical l'*Ippocratico* ces études de M. le docteur Socrate Cadet, et cela en raison de la gravité du sujet et de l'importance du remède proposé. (*Giornale l'Ippocratico, anno XXXV, 10 febbraio, n. 4 della Serie III, Vol. XXI. — Forlì 1872, p. 106.*)

De son côté, M. le chev. docteur Aliprando Moriggia, professeur d'histologie à l'Université de Rome, publiait l'article suivant dans l'*Annuario scientifico ed industriale, anno VIII, 1871. — Milano 1872, p. 481* :

« 20. *Solfuro nero di mercurio.* — M. le prof. Cadet, de Rome, insistant avec la plus louable persévérance sur la puissante efficacité préventive et curative de ce remède contre la peste bovine, la fièvre jaune et le choléra asiatique, a eu le bonheur de le voir expérimenté, non-seulement en Italie, mais encore en Russie et jusqu'en Amérique, où il a toujours obtenu les effets que l'honorable professeur en attendait, toutes les fois qu'il fut administré en temps opportun, à justes doses et bien préparé.

« Le docteur Moriggia, l'auteur de cet article médical de l'*Annuario*, déjà convaincu, par la lecture des nombreuses publications de M. le prof. Cadet sur cet important sujet, de l'efficacité du remède recommandé par lui, a eu l'occasion, à Rome, d'entendre citer ses effets merveilleux et providentiels, pour ainsi dire, par les médecins les plus distingués des hôpitaux où il fut administré durant la dernière invasion du choléra. Il faut donc espérer que, pour le bien de l'humanité, l'usage de cet anticholérique par excellence, de ce remède aussi puissant qu'inoffensif, vienne à se répandre et à être adopté par tous les praticiens éclairés. Nous ajouterons qu'il avait été proposé au commencement du siècle dernier par l'illustre Vallisneri comme un parasiticide infaillible. »

voue, la récente brochure de M. le professeur Cadet m'a profondément impressionné et j'ai cru de mon devoir de la faire connaître dans une langue plus répandue que la langue italienne. Ces statistiques officielles, et un peu sèches peut-être, plaident plus éloquemment que les plus beaux discours en faveur de l'emploi de l'éthiops minéral contre le choléra. J'ajouterai, pour soutenir la thèse du professeur Cadet, qui affirme qu'une bonne partie des maladies graves qui affligent l'humanité sont dues à la présence de parasites, j'ajouterai que, dans la récente épidémie variolique à Rome, l'éthiops minéral a été employé avec le plus grand succès, soit comme préservatif, soit comme curatif (1). Les enfants auxquels on en

(1) M. le docteur Desessartz, membre de l'Institut et des Sociétés de médecine de Paris, Bordeaux, Bruxelles, etc. etc., dans un mémoire lu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national (l'an VI), sur l'usage et les effets des préparations mercurielles dans la petite vérole, a signalé le fait suivant, qui nous paraît du plus haut intérêt : « Lobb, dit-il, rapporte l'histoire de quatre personnes à qui il fit prendre de l'oxyde de mercure sulfuré noir (éthiops minéral) associé avec de la cochenille, des yeux d'écrevisse et de la racine d'aunée. *Aucune* n'a eu la petite vérole, quoique toutes, avant de prendre ces poudres, aient été exposées aux exhalaisons varioleuses. » A ces quatre histoires, il joint celle d'une jeune fille traitée de la même manière et avec le même succès par Richardson. Il cite plus loin ces paroles de Cotugno, médecin de Naples, dans son traité *De Sedibus variolarum* : « L'avantage que l'oxyde de mercure sublimé noir (éthiops minéral) procure aux varioleux ne consiste pas seulement à *tuer les vers* et à tenir le ventre libre, ainsi que je l'ai constamment observé, mais il a encore la faculté de favoriser la formation des pustules d'une manière si évidente, que je n'ai encore vu aucun de ceux qui ont pris ce remède méthodiquement avoir des pustules maigres et à demi-formées; et même toutes les fois qu'elles étaient petites, qu'elles sortaient lentement, étaient déprimées, arrêtées, je les ai vues se relever, à quelque période de la maladie que ce fût, après un usage assez copieux de l'éthiops (*suscepto liberaliter usu æthiops mineralis*), et a aussi la propriété de corriger, de détruire

avait fait prendre par précaution n'ont eu que des maladies bénignes. J'en ai *vu* plusieurs qui n'avaient pas sur tout le corps plus de cinquante pustules varioliques et qui sont restés sans la moindre trace de cette maladie, qui défigure presque toujours. Quant à ceux auxquels le remède n'a été administré qu'après la déclaration de la maladie, il a fait tout ce qu'il pouvait faire en les sauvant d'une mort à peu près certaine. Je l'ai *vu* très-efficace aussi dans le croup et dans la diphtérie, dont les symptômes effrayants disparaissaient bien vite, après trois ou quatre doses administrées selon la formule.

Il ne me reste plus qu'à répondre à ceux qui prétendent que l'idée du professeur Cadet n'est point une idée neuve et que l'éthiops est depuis longtemps du domaine de la pharmacopée. Dans une de ses préfaces, Boileau, ce vieux Mentor, qui vous paraît bien sévère et bien pédant quand on est jeune, mais auquel on revient plus tard pour ne plus le quitter, Boileau a dit excellemment : « Qu'est-ce qu'une pensée neuve, extraordinaire ? Ce n'est point, comme se le persuadent les ignorants, une pensée que personne n'a jamais eue ni dû avoir, c'est, au contraire, une pensée qui a dû venir à tout le monde et que quelqu'un s'avise d'exprimer, » et j'ajouterai : de populariser.

Agréez, mon cher docteur, l'assurance de ma vieille et sincère amitié,

Comte CHARLES DES DORIDES.

la qualité caustique et rongante de la matière varioleuse, car il est rare que ceux qui en ont fait usage soient marqués de la petite vérole. »

Extrait du journal l'IPPOCRATICO.

M. le docteur Socrate Cadet, professeur de physiologie à l'Université de Rome, avec un zèle infatigable et une profonde conviction, fruit de sa propre expérience et de celle de nombreux praticiens, combat depuis 1854 en faveur de l'efficacité du *sulfure noir de mercure*, plus connu sous le nom d'*éthiops minéral*, comme moyen propre à prévenir et à guérir les maladies contagieuses de l'homme et des animaux domestiques.

En présence du choléra qui semble de nouveau menacer l'Europe, il recommande encore une fois l'emploi de ce remède, destiné à défendre l'humanité contre le terrible fléau, et nous fait connaître, dans les études que nous publions ici les résultats obtenus par l'*éthiops minéral*, comparés à ceux des autres méthodes curatives déjà employées à Rome contre le choléra.

M. le professeur Cadet est un de nos praticiens qui suivent avec le plus d'énergie et de succès les traces d'Antonio Vallisneri qui, dès le commencement du XVIII^e siècle, affirma l'ancienne conception latine qui consistait à expliquer la cause des maladies contagieuses et miasmatiques par la présence de parasites, et proposait lui-même de les combattre au moyen du *sulfure noir de mercure*.

M. le professeur Cadet, appliquant ce principe à la pathogénésie du choléra, et le trouvant confirmé par les expériences faites au microscope en Angleterre, en Allemagne, en France et en Italie (1), se convainquit de plus en plus, en présence de faits précis et indiscutables, de l'utilité de l'*éthiops minéral* comme préservatif et comme

(1) Le professeur Cadet fut un de ceux qui étudièrent en Italie avec le microscope les évacuations cholériques (*Comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris*, T. XXXIX, 2 octobre 1854, p. 629. *Intorno alcune forme di organici vedute in una membrana indocolorica in Roma nell'anno 1854*, avec tables. *Negli Atti dell'Accademia pontificia dei Nuovi Lincei*, anno XXI, T. XXI, 5 gennaio 1868, p. 47).

curatif, surtout lorsqu'il est administré au début de la maladie. Nous croyons que là où le fléau se manifestera, le succès répondra toujours à la faveur, aujourd'hui si grande, de ce remède, que l'auteur recommande chaudement en Italie, qu'il propose aux Académies étrangères et qu'il proposa également au dernier Congrès médical réuni à Rome.

Nous connaissons un grand nombre de célébrités médicales, parmi lesquelles le docteur Lieto Regnoli, notre compatriote, l'un des médecins en chef des hôpitaux de Rome, qui affirment la grande efficacité de ce remède; M. le professeur Serres, en France, en faisait également le plus grand éloge, et les docteurs de Lindemann, Girsztowt et M. le conseiller intime de l'empire Mianowski cherchent à le populariser en Russie, où il a donné de bons résultats lors de la récente épidémie (1). Ne serait-ce pas un bonheur pour l'humanité que le fléau dévastateur pût être enfin circonscrit dans les limites de la région où il a pris naissance et d'où il est parti?

En publiant ces études du professeur Cadet, nous avons pour but de faire connaître une chose utile et de rendre hommage à la persévérance et aux convictions profondes de leur auteur.

D^r LUIGI CASATI (2).

(1) *Bollettino delle scienze mediche di Bologna*, settembre 1871, p. 226.

(2) Rédacteur du journal *l'Ippocratico*.



NOUVELLES ÉTUDES

SUR

LE CHOLÉRA ASIATIQUE.

LE SULFURE NOIR DE MERCURE.

Toutes les raisons dont on s'est servi pour nier la vertu antipestilentielle et plus spécialement anticholérique de l'éthiops minéral, ne sauraient être attribuées qu'à une erreur impardonnable, à des inexactitudes, ou, disons-le, à des assertions mensongères, indignes de ceux qui ne devraient aimer que la vérité.

L'erreur fut commise par celui qui, croyant avoir écrit, il y a longtemps, que l'éthiops minéral avait été inefficace en Hongrie, n'avait parlé, en réalité, que du magistère ou sous-azotate de bismuth. (*Giorn. della R. Accad. di Medicina di Torino; anno XX, Vol. LIV, n° 21, 15 novembre 1865, pag. 229; Studj sul colera asiatico con ispeciale riguardo all'epidemia che regnò in Trieste l'anno 1849, del dottor Alessandro Goracuchi. Trieste, tip. del Lloyd Austriaco, 1850, pag. 192, ecc.*) Affirmation qui, n'ayant pas été contrôlée, fut répétée par d'autres.

Les inexactitudes coupables furent l'œuvre de ceux qui n'osèrent point avouer que l'insuccès qu'ils signalaient n'était dû qu'à eux-mêmes, soit pour avoir administré un sulfure acidulé ou légèrement alcalin, soit parce qu'ils l'avaient administré à trop petites doses, ou trop tard, ou dans des maladies qui n'avaient rien à faire avec le choléra.

Enfin, les assertions mensongères doivent retomber sur ceux qui affirmèrent : qu'il était mort des cholériques auxquels ils avaient administré à hautes doses l'éthiops minéral, lorsqu'en fait ils ne leur en avaient pas fait prendre un seul grain; et sur les personnes qui déclarèrent avoir guéri des cholériques sans recourir au remède en question, quand au contraire elles leur en avaient administré de fortes doses.

Examinons maintenant avec soin les résultats des nombreuses méthodes curatives pratiquées, notamment à Rome, en les comparant aux effets curatifs et préservatifs du sulfure noir mercuriel.

I.

Tableau statistique et proportionnel des résultats obtenus dans les diverses invasions du choléra à Rome et dans d'autres villes d'Italie et de l'étranger.

Première invasion du choléra à Rome en 1837.

Des 894 cholériques soignés à l'hôpital temporaire de Santa Galla, du 8 août au 8 octobre, sor-

tis de l'hôpital après complète guérison, 270 (1),
ou 0/0 30,20

Des 490 femmes atteintes du choléra et soignées
à l'hôpital de S. Giovanni, du 31 juillet au 8 octo-
bre, guérisons 160, ou 0/0 32,60

Des 85 cholériques soignés à l'hôpital temporaire
israélite, du 7 août au 20 septembre, guérisons 29,
ou 0/0 34,11

Des 123 israélites atteints par le choléra, du 6
août au 20 septembre, guérisons 44, ou 0/0 35,77

Des 813 cholériques soignés au lazaret de l'hô-
pital de Santo Spirito in Sassia, du 2 août au 2
octobre, guérisons 291 (2), ou 0/0 35,79

Des 51 cholériques soignés dans les couvents et
dans les monastères, du 17 août au 14 octobre, gué-
risons 19, ou 0/0 37,25

Des 956 cholériques soignés dans le vaste éta-
blissement de S. Spirito in Sassia, du 21 juillet au
4 octobre, guérisons 362, ou 0/0 37,86

Des 190 cholériques de l'hôpital temporaire de
Santa Maria in Posterula, du 24 août au 8 octobre,
guérisons 72, ou 0/0 37,89

Des 38 israélites atteints du choléra et soignés

(1) La plupart des éléments qui ont servi à former ce premier tableau ont été extraits de la *Statistica di coloro che furono presi dal colera asiatico in Roma nell'anno 1837, compilata per Monsignor Camillo Amici, segretario della commissione di pubblica incolumità in Roma, 1838, p. 22-87.*

Mais je dois faire observer que si cette statistique est incomplète, cela vient de ce qu'on avait négligé de faire le rapprochement du chiffre des guéris et des morts de celui des individus atteints par le choléra. Néanmoins, c'est là un travail des plus intéressants, surtout si l'on considère les circonstances au milieu desquelles il fut effectué. J'aurais été heureux, si la chose eût été possible, de voir se produire de pareilles statistiques durant les deux invasions cholériques suivantes.

(2) Ces chiffres sont extraits de l'opuscule intitulé : *Intorno ai sintomi del colera asiatico in Roma ed ai risultamenti dei metodi di medicare adoperati nelle corsie del venerabile arciospedale di S. Spirito in Sassia, osservazioni dei dottori Pietro Galli e Raffaele Luchini, medici primarj soprannumeri. Roma, 1838, p. VII.*

chez eux, du 6 août au 17 septembre, guérisons 15,
ou 0/0. 39,47

Des 9,360 cholériques représentant le total des
individus atteints à Rome, du 28 juillet au 3 no-
vembre, guérisons 3,958, ou 0/0 42,23

Des 331 cholériques soignés à l'hôpital temporaire
de Gesù e Maria, du 22 août au 10 octobre, guéri-
sons 98, ou 0/0. 42,42

Des 5,337 cholériques soignés chez eux, du 29 juil-
let au 3 novembre, guérisons 2,356, ou 0/0 . 44,14

Des 158 cholériques soignés dans les établisse-
ments publics, du 16 août au 20 octobre, guéri-
sons 71, ou 0/0 44,90

Des 399 cholériques de l'hôpital temporaire de
S. Calisto, du 28 août au 12 octobre, guérisons 181,
ou 0/0. 45,36

Des 56 soldats de la ligne atteints par le fléau, du
18 août au 21 octobre, guérisons 26, ou 0/0 . 46,42

Des 224 détenus atteints du choléra, du 11 août
au 9 octobre, guérisons 104, ou 0/0 . . . 46,42

Des 23 cholériques de l'hôpital de S. Giacomo, du
28 juillet au 27 août, guérisons 11, ou 0/0 . 47,82

Des 143 cholériques de l'établissement de S. Spi-
rito in Sassia, n'appartenant pas au lazaret, du 28
juillet au 3 octobre, guérisons 71, ou 0/0 . . 49,65

Des 138 cholériques de l'hôpital temporaire de
Santa Francesca Romana, du 12 septembre au 5
octobre, guérisons 81, ou 0/0. 58,69

Des 28 cholériques soignés en tout ou en partie
par l'un des médecins de la maison de secours des

arrondissements Pigna et S. Eustachio, du 27 août au 15 octobre, guérisons 20 (1), ou 0/0 . . . 71,42

Des 100 cholériques appartenant au corps de la gendarmerie, du 18 août au 30 septembre, guérisons 96 (2), ou 0/0 96,00

Les deux derniers chiffres proportionnels de ce tableau confirment la *nécessité de la cure immédiate dans les épidémies*, parce que c'est précisément à cette prompte application des remèdes que l'on doit les attribuer.

Ce fut à cette époque que le sulfure noir de mercure ou éthiops minéral fut administré pour la première fois, à notre connaissance du moins, par M. le docteur Pietro Galli et M. le professeur Raffaello Luchini au lazaret de S. Spirito in Sassia dans une
« mixture de bicarbonate de salicine de soude, d'am-
« moniaque, d'hypersulfure d'hydrargyre et d'opium,
« laquelle était administrée en pilules dont on sou-
« tenait l'action au moyen d'une boisson contenant
« à peu près les mêmes ingrédients; des 7 individus
« qui en prirent et qui tous étaient *gravement at-*
« *teints par le choléra*, deux en sortirent sains et
« saufs; et ce qui mérite d'être observé, c'est que
« dans ces deux cas la réaction fut très-douce, sans
« être accompagnée d'aucun symptôme grave (3). »

(1) Ces chiffres sont extraits d'un article ayant pour titre : *Cenni per la storia medica del colera contagioso di Roma nell'anno 1837, tratti dalla pratica di S. C.; nel giornale arcadico di Roma, T. LXXIII, ottobre, novembre e dicembre 1837, p. 490.*

Bien que ce travail soit assez médiocre, en raison des graves et difficiles circonstances durant lesquelles il fut fait, il trouva cependant un accueil des plus bienveillants près de MM. les rédacteurs du *Bollettino delle scienze mediche di Bologna, anno X, Serie II, Vol. VI, juillet 1838, p. 75.* Dans cet opuscule, on mentionne en outre 8 cas plus ou moins suspects qui, s'ils avaient été déclarés comme véritable choléra, auraient porté la proportion des individus guéris à 77,77.

(2) Statistique déjà citée.

(3) Opuscule déjà cité, p. 52.

M. le professeur Sthéphane Serres qui, à partir du 12 novembre 1846, avait déjà expérimenté à l'hôpital de la Pitié de Paris l'efficacité du sulfure noir de mercure en pilules et des onctions sur le ventre de la pommade mercurielle (1), dans les cas de fièvres typhoïdes, le professeur de Serres songea à profiter de cette indication pour la cure du choléra, comme il le fit, en effet, à partir du 16 mars jusqu'au 8 avril 1849, administrant préventivement au sujet le sulfate de quinine, le camphre, le laudanum et, au besoin, du thé, de la limonade, la potion antiémétique de la Rivière et les lavements d'amidon. Il faisait prendre l'éthiops minéral à doses de 2 à 3 pilules par jour ; ces pilules étaient composées d'un gramme d'éthiops, d'un demi-gramme de gomme adragante et de quelques gouttes de sirop simple ; il faisait oindre ensuite chaque matin le ventre du cholérique avec 8 à 10 grammes de pommade mercurielle. Des 12 sujets sur 16 qui survécurent plus de 24 heures et qu'il soigna par ce système à l'hôpital de la Pitié, 2 étaient déjà sortis le 9 avril, c'est-à-dire le jour suivant ; 3 étaient radicalement guéris ; 6 convalescents ; un seul était encore sous l'influence du mal ; mais, de ces 12 cholériques, aucun n'était mort (2).

*Seconde invasion du choléra à Rome
de l'été 1854 à l'hiver 1855-56.*

D'après l'opuscule : *Il colera di Roma nel 1867*,

(1) Comptes-rendus de l'Académie des sciences de Paris, T. XXV, 1847, pages 215 et 232.

(2) Comptes-rendus cités, T. XXVIII, 1849, p. 453.

ricerche statistiche (1), des 99 femmes atteintes du choléra et soignées à l'hôpital de *S. Giovanni* en 1855, guérisons 20, ou 0/0 20,20

Selon le même opusculé, de tous les individus atteints du choléra à Rome en 1854, c'est-à-dire 2,142, guérisons 496, ou 0/0 23,15

Des 330 cholériques du lazaret de Santo Spirito, du 6 août au 14 octobre 1854, guérisons 83 (2) ou 0/0 25,15

Selon le même opusculé, des 196 femmes atteintes du choléra et soignées à l'hôpital de *S. Giovanni* en 1854-55, guérisons 56, ou 0/0 28,57

Des 448 cholériques du lazaret de *S. Spirito*, du 26 juillet au 13 décembre 1855, guérisons 146 (3) ou 0/0 32,58

Toujours d'après l'opusculé précité, des 97 femmes atteintes du choléra et soignées à l'hôpital de *S. Giovanni* en 1854, guérisons 36, ou 0/0 . . . 37,11

Dans l'invasion cholérique de Nepi, en 1854, tous les individus atteints par le fléau, dont le nombre s'élevait à plusieurs centaines, y compris ceux dont la maladie se trouva compliquée par les vers, furent sauvés, grâce au docteur Girolamo Fantucci

(1) Ce travail a été publié par M. le docteur chev. Francesco Scalzi, lecteur de matière médicale et de thérapeutique générale à l'Université de Rome, *medico di collegio*, médecin en chef des hôpitaux, directeur du *Giornale medico di Roma*, Roma 1868.

(2) *Sulla sorprendente efficacia dei bagni generali caldi di cloruro di calce contro il colera asiatico, ecc.* — Lettera del cav. Leopoldo Sabatini Romano, medico primario soprannumero nell'arcispedale di *S. Spirito*, al direttore della *Corrispondenza scientifica in Roma*. Voyez dans ladite *Corrispondenza*, anno IV, n. 18, 19 e 20, 5 e 10 ottobre 1855, p. 150.

(3) *Rendiconto statistico clinico dei colerosi curati nel lazaretto esistente presso l'arcispedale di S. Spirito in Sassia, dal 26 luglio a tutto il 25 dicembre 1855, dal dottor Candido Bevilacqua, medico primario degli ospedali di Roma et direttore del lazaretto.* Roma 1856, p. XV.

Cet honorable praticien croyant devoir accorder une confiance toute particulière à l'extract d'aconit Napel comme anticholérique, l'administra à partir du 25 octobre à 143 de ses malades, dont 59 survécurent, c'est-à-dire 45,25 0/0.

qui leur administra l'éthiops minéral (1). 100,00

Dans l'invasion du choléra à Ravenne en 1855, tous ceux qui, aux premières atteintes du fléau, prirent de l'éthiops minéral furent sauvés, et cela grâce à M. le pharmacien Luigi Gelli, à quelques-uns de ses collègues et à plusieurs médecins, parmi lesquels il faut citer M. le docteur Torquato Malagola et M. le docteur Gaetano Ghigi, lequel réussit à guérir plus de 50 cholériques en leur administrant ce précieux remède (2) 100,00

C'est également en administrant l'éthiops minéral qu'un autre médecin de Rome parvint à sauver tous les cholériques qu'il eut l'occasion de soigner pendant la durée du fléau (3). 100,00

Si les derniers chiffres proportionnels de ce tableau statistique prouvent la nécessité d'une cure spécifique dans les épidémies pestilentielles, ils prouvent aussi d'une façon lumineuse *l'efficacité providentielle du sulfure noir de mercure contre le choléra.*

Aux centaines de cholériques qu'il eut à soigner à Nepi et qui offraient des symptômes de complication véreuse, M. le docteur Fantucci administrait l'éthiops minéral joint à l'amidon comme anthelminthique. M. Gelli l'administrait en poudre à doses variant de 45 à 18 grains, dans un mucilage de

(1) Documento del 2 settembre 1861.

(2) Documento del 3 gennaio 1856.

(3) Gazzetta di Bologna del 12 agosto 1854. — Comptes-rendus cités plus haut, T. XLII, 1856, p. 210. — *Proposta del solfuro nero d'idrargiro contro la febbre gialla, nella Corrispondenza scientifica anzidetta, anno V, num. 32, 17 gennaio 1859.* — *Sulla natura della febbre tifoide o nervosa, ecc., ecc., nella Corrispondenza scientifica, Vol. VI, num. 29, 30 aprile 1861, p. 293.* — Comptes-rendus cités plus haut, T. LII, 1861, p. 1279.

gomme arabique, et l'auteur de ces études, se prévalant des effets remarquables qu'il en avait obtenus au printemps de 1838 dans la cure de la jeune Sophie Raggi, atteinte de fièvre milliaire aphteuse suivie de symptômes de phthisie pulmonaire, et dans d'autres cas, où l'on remarquait de ces accidents qui accompagnent toujours le début de cette terrible maladie, l'auteur de ces études, disons-nous, proposa ce remède comme préservatif contre le choléra ; il conseillait de le prendre en poudre à dose de 4 grains (20 centigrammes), une ou deux fois la semaine, ou mieux encore d'un grain (5 centigrammes) par jour dans une cuillerée de vin. Il le proposa également comme moyen curatif contre le fléau en l'administrant à doses variant de 12 à 30 grains (de 60 centigrammes à 1 gramme et 50 centigrammes) et en répétant la dose, dans le cas où le malade pris de vomissements aurait rejeté la première. Il conseillait aussi de prendre l'éthiops sans aucune mixture ou tout au plus avec de la valériane, de l'opium ou quelque autre chose propre à en favoriser l'action. Des 22 cholériques qu'il eut l'occasion de soigner et dont les symptômes étaient plus ou moins prononcés, *tous* se trouvèrent bientôt complètement guéris ou en bonne voie de guérison.

Avoir proposé en 1854, contre le choléra, une proportion de sulfure noir de mercure inférieure à celle que le docteur Serres administrait à Paris en 1849, prouve suffisamment qu'il le prescrivit à Rome sans savoir que d'autres s'en étaient servi de préférence, en pareils cas.

*Troisième invasion du choléra à Rome, repoussée
dès son apparition en 1865, réapparue en
1866-1867.*

Des 31 cholériques du lazaret de S. Spirito auxquels l'éthiops minéral ne fut pas administré, du 25 juin au 5 juillet 1867, guérisons 8 (1), 0/0 25,80

Selon la *Relazione sul colera asiatico in Roma nell'anno 1867* (2), des 2,084 individus déclarés comme cholériques et soignés chez eux, guérisons, 587, ou 0/0 28,16

D'après l'opuscule : *Il Colera di Roma nel 1867*, cité plus haut, il y aurait eu 2,087 individus atteints du choléra, dont 639 (3) complètement guéris, ou 0/0 30,61

D'après la *Relazione* déjà citée, des 3,004 individus dénoncés comme cholériques en 1867, auraient été guéris 926, ou 0/0 30,82

D'après l'*opuscolo*, le nombre des cholériques se serait élevé à 3,024, dont 924 guéris, ou 0/0 30,53

Des 79 militaires atteints du choléra et soignés à Rome à leur hôpital, en 1867, sans l'emploi du sulfure noir de mercure, guérisons 29 (4), ou 0/0 36,70

(1) *Prospetto statistico degl'infermi curati nel lazaretto di S. Spirito, sotto la direzione del chiarissimo prof. Casimiro Manassei, dal 1° giugno al 10 luglio 1867, del signor dottor Domenico Seghetti.*

(2) Ce travail est de M. le chev. Davide Toscani, prof. de médecine légale, expert sanitaire de la commune de Rome. Rome, 1868, p. 5.

(3) La différence que l'on remarque entre les chiffres de la *Relazione* et ceux de l'*Opuscolo* vient principalement de ce que pendant assez longtemps il fut impossible de recueillir les éléments propres à former une statistique de la troisième invasion cholérique à Rome.

(4) *Prospetto dei militari curati nelle sale coleriche, dal giorno 23 luglio a tutto il 4 novembre 1867.* 25 janvier 1868. — Ce travail est dû à M. le docteur chevalier Antonio Tarenghi, ancien officier sanitaire de l'armée pontificale. Mais ici il est nécessaire d'avertir le lecteur qu'une salle du rez-de-chaussée de l'hôpital militaire ayant été d'abord affectée aux cholériques de l'armée, on crut nécessaire de les transporter ensuite dans le couvent de S. Francesco di Paola au Rione Monti. Ce transport, bien qu'effectué avec toutes les précautions possibles, eut nécessairement une certaine influence sur l'état des malades.

D'après l'*opuscolo*, 937 cholériques furent soignés dans les hôpitaux de Rome en 1867, dont 345 guérisons, ou 0/0 36,81

D'après la *Relazione*, ce nombre s'éleva à 920, dont 339 guérisons, ou 0/0. 36,84

Des 107 cholériques du lazaret de S. Spirito, du 1^{er} juin au 10 juillet 1867, guérisons 42, ou 0/0 39,25

Des 49 qui, parmi ces derniers, prirent le sulfure noir de mercure, du 1^{er} juin au 25 de même mois, guérisons 21, ou 0/0 42,85

Des 76 qui y furent soignés avec le sulfure ou avec ce dernier associé à l'acide phénique comme excitant, guérisons 34, ou 0/0 44,73

Des 27 cholériques qui y furent soignés avec le sulfure associé à l'acide phénique, du 5 au 10 juillet, guérisons 13, ou 0/0 48,14

Des 227 cholériques militaires soignés à Rome en 1867 dans leur hôpital, guérisons 118, ou 0/0 51,98

Des 148 parmi ces derniers qui furent soignés avec le sulfure noir de mercure, du 25 juillet au 4 novembre, guérisons 89, ou 0/0 60,93

Des 20 cholériques soignés à l'hôpital d'Elisabethgrad (province de Kherson ou Nicolaïew, en Russie) en 1866, et traités avec le sulfure sur les prescriptions de M. le conseiller Edouard de Lindemann, guérisons 14 (1), ou 0/0 70,00

Des 135 cholériques de Subiaco (Comarque de Rome) traités par M. le docteur Domenico Seghetti avec l'éthiops minéral, du 29 juillet au 28 septembre 1867, guérisons 107 (2), ou 0/0 79,25

(1) *Documento del 13 maggio 1867.*

(2) *Documento del 6 ottobre 1868.*

Des 31 cholériques soignés à Canterano (près de Subiaco) par M. le docteur Francesco Ceccarelli et traités avec l'éthiops minéral, du 7 juin au 2 août 1867, guérisons 27. Il faut ajouter qu'avant son arrivée à Canterano, des 15 cholériques traités selon la méthode commune, 4 seulement avaient été guéris, c'est-à-dire une proportion de 26,66 0/0 (1), au lieu de 87,09

En admettant qu'à l'Université israélite de Rome durant le choléra il y ait eu au moins 251 cholériques, dont 229 (2) guéris, 0/0. 91,27

Des 241 cholériques traités durant la dernière épidémie à Rome par M. le docteur Lieto Regnoli avec l'éthiops minéral, guérisons 228, ou 0/0 (3) 94,60

Des 24 cholériques traités durant cette même épidémie à Rome par M. le docteur Filippo Vitaliani avec l'éthiops minéral, guérisons 20, ou 0/0 (4) 95,23

Dans l'invasion cholérique à Tunis en 1867, M. le professeur chev. Giambattista Gioia, directeur des écoles anglaises, y traita par l'éthiops minéral 60 cholériques, dont un seul mourut, ou 0/0 (5) 98,33

En admettant que le nombre des cas de *vrai choléra* soignés avec l'éthiops minéral à l'Université israélite de Rome ait été de 166 et que les guérisons obtenues par cette méthode se soient élevées à 164, il résulterait une proportion de 0/0 (voir

(1) *Documenti del 5 luglio et del 1° ottobre 1867.*

(2) *Documenti dei signori dottori Mosè Ascanelli, del 29 novembre 1867; Daniello Amati, del 20 marzo, Beniamino Sed, del 16 luglio, Benedetto Zevi dell'8, Samuella del 10 e Abramo Toscano, del 12 agosto 1868.*

(3) *Documenti del 13 ottobre 1867.*

(4) *Documento del 1° dicembre 1867.*

(5) *Documenti del 18 febbraio e 13 aprile 1867.*

les documents des médecins attachés à cet établissement) 98,79

M. le docteur chev. Giovanni Silenzj, conseiller de notre Chambre de commerce et conseiller municipal, qui, en 1867, n'exerçait déjà plus la médecine, sauva cependant 14 cholériques en leur administrant l'éthiops minéral, ou (1) 0/0 . . . 100,00

Au couvent de San Francesco a Ripa de Rome, où l'on comptait à peu près 120 religieux, aucun symptôme cholérique n'apparut à partir du mois de mai, c'est-à-dire à partir du moment où l'épidémie commença à se répandre, durant sa période la plus meurtrière et sa période de décroissance, grâce à l'emploi de l'éthiops minéral pris en temps opportun, conformément à la prescription du médecin de ces religieux, M. le docteur Regnoli (2) . 100,00

La proportion des individus guéris par l'éthiops à l'hôpital de S. Spirito, parmi les employés, gardiens, etc., atteints par le fléau dans cet établissement, s'élève également à 0/0. 100,00

Il n'en avait pas été de même, malheureusement, dans les deux invasions cholériques précédentes (3).

Des 60 personnes atteintes de *vrai choléra* traitées avec l'éthiops minéral, et des 10 individus atteints par le choléra compliqué de fièvres périodiques, et traités également avec le sulfure noir de mercure et de sulfate de quinine, en 1866-1867, par M. le docteur Daniello Amati, tous guérèrent radi-

(1) *La peste colerica e il solfuro nero di mercurio, lettera del sunnominato, del 14 agosto 1869*, dans la *Corrispondenza scientifica*, Vol. VII, p. 419.

(2) *Documento del 12 ottobre 1867.*

(3) *Documenti del 2 luglio 1867, del 14 settembre 1868 e del 1° giugno 1869.*

calement (1) 100,00

L'individu gravement atteint ici du *vrai choléra* au mois d'octobre 1855, et cet autre frappé également par le *vrai choléra* à Naples en 1866, et les 51 cholériques de la dernière invasion à Rome, guérissent tous radicalement, grâce à l'éthiops minéral. Nous citerons encore 9 personnes atteintes de choléra et de fièvres périodiques, sauvées et guéries durant la dernière épidémie à Rome, grâce à ce même remède et au bisulfate de quinine, par M. le docteur Mosè Ascarelli (2) 100,00

Les 17 élèves du collège Nazaréen de Rome qui, durant leur villégiature à Albano au mois d'août 1867, furent atteints par le choléra asiatique, et auxquels on administra l'éthiops minéral, guérissent tous radicalement (3) 100,00

M. le docteur chev. Filippo Rocchi, ancien chirurgien major de l'armée pontificale, aujourd'hui chirurgien en chef de l'hôpital San Giacomo à Augsbourg, ayant, au commencement de septembre 1867, ordonné à chaque brigadier du corps des dragons casernés à la Pilotta, d'administrer à tous les hommes atteints de diarrhée l'éthiops minéral, réussit à les préserver du choléra (4) 100,00

Tous les nombreux amis ainsi que les parents de M. Giovanni Neri qui suivirent son conseil, consistant à prendre chaque jour une petite dose d'éthiops minéral, furent épargnés par le fléau (5) . 100,00

(1) Voyez la note 2^e de la page 20.

(2) *Documenti del 30 ottobre 1855, del 21 novembre 1866, dell'8 e 29 novembre 1867.*

(3) *Documenti del 16 ottobre 1867 e del 18 aprile 1871.*

(4) *Documento del 18 ottobre 1870.*

(5) *Documento del 15 marzo 1869.*

Il faut citer aussi les 160 élèves des écoles anglaises, et une quarantaine d'habitants de Tunis qui en 1867 furent tous épargnés par le choléra, grâce à l'éthiops minéral que M. le chev. Gioia leur avait administré comme préservatif (1) . . . 100,00

Ce fut au moyen du sulfure noir de mercure que M. le docteur Giuseppe Uffredducci parvint, au mois d'août 1865, à repousser le fléau dès son apparition à Rome (2).

M. le docteur Aristide Cadet, par le même moyen, réussit à l'arrêter dès son apparition à Faenza, au mois de septembre suivant (3) . . . 100,00

Enfin, MM. les docteurs Domenico et Ottavio Leoni, en suivant cette méthode, réussirent à repousser le fléau dès son apparition à Prossedi (petit village situé dans la province de Frosinone) au mois d'août 1867 (4) . . . 100,00

En présence du choléra qui semblait menacer de nouveau l'Italie en 1865 et dont les conséquences pouvaient être plus graves encore, par cette raison qu'il nous venait directement de l'Asie, je conseillai, afin de le combattre dès son apparition et d'empêcher la diffusion et la multiplication des germes du terrible fléau, je conseillai de prendre chaque jour, par précaution, 4 grains (20 centig.) d'éthiops minéral. Cependant, j'eus soin d'avertir que dans le cas où l'on pût *raisonnablement soupçonner* que les germes du mal eussent déjà pénétré en nous, prêts

(1) *Documenti del 18 febbraio e del 13 aprile 1869.*

(2) *L'éthiops minérale, il colera indiano ed altri morbi specifici; articolo del dottor Giuseppe Uffredducci, dans la Corrispondenza scientifica, Vol. VII, num. 34, 9 ottobre, p. 285 e 286.*

(3) *Lettera del 22 settembre 1865.*

(4) *Documenti del 19 e del 29 agosto 1867.*

à s'y multiplier bientôt à l'infini, qu'il était nécessaire de prendre en une seule fois 24 grains (un gramme et 20 centig.) du remède providentiel, en répétant la dose, si la première venait à être vomie par le malade, et en continuant à en prendre 12 grains (60 centig.), d'heure en heure, jusqu'à l'entière disparition des symptômes cholériques. J'ajouterai que plusieurs de mes collègues crurent opportun d'administrer l'éthiops à *doses beaucoup plus fortes* (1).

Parmi les résultats qu'ils en obtinrent ici, lors de la dernière invasion cholérique, le plus considérable est, sans contredit, d'avoir pu restreindre les ravages du fléau dans une ville où les fêtes du mois de juin 1867 avaient attiré une immense quantité de pèlerins qui se réunissaient chaque jour dans les églises. Ces résultats prouvent suffisamment que *le choléra peut être prévenu par l'usage fréquent ou quotidien du sulfure noir de mercure*. Ils ont également affirmé une vérité aussi importante pour la médecine que pour l'humanité, vérité que beaucoup ignorent encore, que d'autres hésitent à croire et que quelques-uns affectent de ne pas vouloir admettre, c'est-à-dire que *l'épidémie ne saurait être répandue par ceux qui en auraient apporté les germes où elle n'existait pas, quand, par le moyen du bienfaisant remède, ces germes sont entièrement et immédiatement détruits chez*

(1) « Je crois que le sulfure noir de mercure, en temps d'épidémies pestilentiellles, peut être toujours administré aux adultes de la famille humaine, en « poudre très-fine et à doses variant de 20 à 60 centigrammes par jour, selon les « cas, *comme préservatif*, — et à doses variant de 1 gramme 20 centigrammes à « 3 grammes 60 centigrammes et plus en une seule fois, selon les cas, *comme* « *curatif*. » (S. Cadei nella *Proposta dell'etiopo minerale contre le epizoozie, negli Atti dell'Accademia reale dei Lincei, anno XXIV. Sessione IV, del 5 marzo 1871, p. 184.*)

ces individus, comme il résulte clairement des statistiques des trois localités indiquées plus haut.

Nous concluerons donc en disant : que les études faites à Rome sur les moyens propres à se préserver du choléra et à en triompher démontrent clairement *que l'homme est libre désormais de le laisser envahir toute la terre ou de le combattre, ou mieux encore de le frapper dès son apparition en recourant au sulfure noir de mercure, remède peu coûteux et toujours sans danger.*

II.

Le sulfure noir de mercure, ou éthiops minéral, est le meilleur et le plus infaillible des spécifiques contre le choléra :

1^o Parce que ce précieux remède a empêché, comme nous l'avons prouvé, la multiplication, l'accroissement et même le développement des germes cholériques chez les individus qui en avaient fait usage.

2^o Parce que dans trois endroits, au moins que nous sachions, il réussit à arrêter *ipso facto* la marche du choléra dès sa première apparition.

3^o Parce que, moyennant le sulfure noir de mercure, on a pu, en différents lieux, non-seulement conserver la vie aux individus atteints du fléau, mais, ce qui est plus encore, les voir revenir dans les mêmes conditions physiques où ils se trouvaient avant d'avoir été atteints.

Ces choses ne seront peut-être pas facilement crues par tous les contemporains, mais la postérité,

en présence des résultats qui ne manqueront pas de se produire, plus nombreux et plus décisifs encore à l'avenir, sera bien obligée d'y ajouter foi.

4° Il n'y a et ne peut y avoir de doute sur la nature essentiellement parasiticide des deux éléments qui le composent.

5° Néanmoins, aucune condition de l'organisme ne s'oppose à ce qu'on en fasse usage contre la peste.

6° Le sulfure noir de mercure ne troublant aucunement les fonctions, peut être pris à justes doses durant un long espace de temps comme remède préventif.

7° Étant parfaitement inoffensif, et les doses, même exagérées, ne pouvant être d'aucun préjudice, il peut être confié à tout le monde pour être administré aux pauvres, aux domestiques etc., car, *dans les maladies pestilentiellles, il est nécessaire de l'administrer immédiatement à tous ceux qui en sont atteints, parce que en pareil cas le laps de temps vraiment opportun pour triompher du fléau est, pour ainsi dire, instantané* (ὁ καὶρὸς ὀξύς Hippocrate aphorismes, section 1^{re}, aphorisme 1^{er}).

8° L'expérience a démontré qu'il peut être pris avec le tamarin, le jus de citron ou le jus d'orange, sans aucune crainte qu'un pareil mélange puisse être dangereux ou même nuisible.

9° L'innocuité bien connue de l'éthiops est si grande que dans le cas même où il serait administré par erreur à des individus non atteints du choléra, ces dernières ne sauraient en ressentir aucun effet nuisible.

10° L'action de l'éthiops minéral détruit en nous radicalement les germes cholériques parasitiques.

11° Pris en temps opportun, non-seulement il sauve la vie des cholériques, non-seulement il prévient les maladies, et en particulier le typhus, qui sont les conséquences habituelles du choléra, mais, ce qui est plus remarquable encore, il arrête court tous les symptômes du mal sans donner lieu à aucune réaction.

12° Administré dans les cas graves et en temps moins opportun, il peut cependant, non-seulement sauver la vie à beaucoup de cholériques, mais encore empêcher que l'organisme ne reste sous l'influence de quelque affection grave, capable parfois même de produire la mort.

13° Administré dans les cas désespérés, s'il réussit quelquefois au-delà de toute espérance, il sert toujours à rendre la mort plus tranquille et à épargner au mourant ces atroces souffrances qui, comme le dit très-bien M. le chev. Cesare Persichetti, témoin oculaire de la dernière invasion cholérique à Ancône, sont pires encore que le mal lui-même (1).

14° L'éthiops est le plus efficace de tous les remèdes, parce que, en détruisant les germes pestilentiels dans les sujets, il empêche ces derniers d'être pour les autres un foyer de contagion.

15° Conséquemment, son emploi rend les évacuations cholériques sans aucun danger.

(1) *Documento del 13 luglio 1865.* Cette efficacité de l'éthiops minéral avait été signalée déjà parmi nous par M. le docteur Alessandro Mazzotti. (*Documento del 29 dicembre 1855.*)

16° Il résulte des intéressantes expériences faites en Hollande par Deimar, Paats, van Troostwyck et Lauwerenburg vers la fin du siècle dernier, expériences répétées il y a peu d'années par M. Boussingault, que l'émanation du soufre neutralise pour les grands végétaux l'effet si pernicieux pour eux aussi des émanations du mercure. (*Comptes-rendus cités, T. LXIV à 1867, p. 924 983*). Il résulte également des expériences de M. le docteur Abeille que la *vapeur humide* de l'éthiops minéral peut être aspirée avec un immense avantage dans toutes les maladies où les enfants sont menacés de suffocation et notamment dans le croup. (*Comptes-rendus cités, T. LXV à 1867, pag. 110 et T. LXVI à 1868, pag. 93*.) Et ces expériences ont été confirmées par M. le docteur Giuseppe Caroselli de Rome (*Giornale Medico di Roma, anno V, 1869, pag. 358*). Cette vapeur pourrait donc être très-utilement employée à désinfecter les animaux domestiques et peut-être l'homme lui-même; et la *vapeur sèche* pourrait être destinée à désinfecter un grand nombre d'objets soupçonnés de contenir des germes cholériques.

17° L'éthiops minéral ayant un poids spécifique notable, il suffit de le prendre à petites doses pour obtenir l'effet désiré.

18° Il n'exhale aucune odeur et ne produit aucune irritation à la membrane muqueuse du nez et des yeux.

19° N'ayant aucune saveur particulière, il ne saurait exciter le dégoût du malade.

20° Pour l'avaler, il n'est pas nécessaire de le

réduire en pilules ou d'avoir recours à quelque expédient propre à le faire pénétrer plus facilement dans la gorge, comme une hostie, etc.; il est toujours très-facile à prendre et on peut, au besoin, le répandre directement sur la langue du sujet sans y ajouter ni eau, ni sucre, ni sirop, etc. de plus.

21° Le sulfure noir de mercure se trouve dans toutes les pharmacies, aussi mal fournies qu'elles soient.

22° Et en admettant même qu'on n'en trouvât chez le pharmacien qu'une petite quantité, ce dernier peut en préparer promptement la quantité nécessaire.

23° Etant préparé chez nous et peu coûteux, il est à croire qu'on ne le falsifie pas.

24° Dans tous les cas, il serait toujours très-facile de s'apercevoir s'il est de mauvaise qualité.

25° Les praticiens sont tous d'accord sur ce fait, qu'au lieu de perdre, avec le temps, son efficacité parasiticide, l'éthiops minéral en acquiert une plus grande encore.

26° C'est le seul parasiticide facile à porter avec soi, en se rendant à ses affaires, sans éprouver aucune altération.

27° Enfin, c'est un médicament qui coûte si peu cher, qu'il est à la portée des personnes les plus pauvres et de toutes les commissions de secours.

Mes collègues semblent avoir accueilli favorablement ma méthode relative à la préparation de l'éthiops minéral, laquelle consiste dans la trituration à parties égales du magistère de soufre et du mer-

cure vif. (V. la *Lettera del farmacista Giuseppe Valori al signor professore Francesco Scalzi* dans le *Giornale medico di Roma* déjà cité, anno VI, 1870, pag. 321.

III.

Documents qui concourent à démontrer l'admirable efficacité antipestilentielle du sulfure noir de mercure.

I. COLLÈGE NAZARÉEN DE ROME.

Le soussigné, recteur du Collège Nazaréen, atteste que dans l'invasion aussi terrible qu'inattendue que fit le choléra à Albano au mois d'août dernier, *tous les jeunes élèves de ce collège, qui, atteints par le fléau, furent traités avec l'éthiops minéral* (remède proposé avec un si grand succès par M. le professeur Cadet) obtinrent en peu de temps une parfaite guérison.

Rome, du Collège Nazaréen, le 16 octobre 1867.

ALESSANDRO CHECCUCCI,
delle Scuole Pie.

II. Rome, 18 avril 1871.

Moi, soussigné, atteste qu'en 1867 je me trouvais à Albano au moment où le choléra y fit de si terribles ravages, et étant alors préfet au Collège Nazaréen, je fus témoin oculaire du fait suivant : tandis que le fléau décimait la malheureuse population d'Albano, à un tel point que tous ceux qui en étaient atteints, sauf de très-rarès exceptions, suc-

combaient bientôt à leurs atroces souffrances, le Collège Nazaréen, composé de 80 individus, grâce au traitement de l'éthiops minéral, fut miraculeusement épargné.

Sur 18 individus atteints du choléra, un seul, auquel le sulfure noir de mercure ne fut pas administré, mourut au bout de quelques heures.

ANNIBALE JACOBONI.

III. *A. M. le Docteur Socrate Cadet,*
Professeur de physiologie à l'Université romaine.

Le soussigné, chev. professeur G. B. Gioia, directeur des écoles anglaises de Tunis, atteste par la présente qu'il a administré, durant le choléra qui affligea la régence dans la seconde moitié de 1867, et cela d'après les conseils de son excellent ami le docteur Baldassare Ferri et conformément à ses prescriptions, l'éthiops minéral ou sulfure noir de mercure à doses préventives et curatives à plus de cent soixante enfants des deux sexes, tous élèves de nos écoles, d'un âge variant de 8 à 20 ans.

Il atteste, en outre, d'avoir administré ce remède durant la même période de temps à une centaine de personnes adultes, des deux sexes, en grande partie parents ou amis des élèves susdits.

Il atteste finalement que parmi ceux auxquels il administra l'éthiops minéral comme médecine préventive, aucun ne fut atteint du choléra, et que de ceux auxquels il le fit prendre comme curatif, *un seul, un vieillard dont les forces physiques étaient déjà éteintes par l'âge, fut emporté par le fléau, le-*

quel, dans un Etat qui compte à peine un million d'habitants entre chrétiens, juifs et musulmans, fit, en moins de six mois, plus de 50,000 victimes.

G. B. GIOIA.

Nous soussignés, professeurs de langue arabe et hébraïque au collège anglais dirigé par M. le chevalier G. B. Gioia, attestons que le certificat qui précède ne contient que la pure et exacte vérité, ayant été nous-mêmes témoins oculaires du traitement par l'éthiops minéral ordonné par le directeur sus-nommé et des merveilleux résultats obtenus par ce remède si efficace pour prévenir et combattre le choléra asiatique.

Tunis, 18 juin 1869.

ISACCO BONA,
Professeur de langue hébraïque.

GIUDA TOBIA,
Professeur de langue arabe.

(Ces deux documents ont été publiés par le journal florentin la *Nazione*, dans son numéro du 4 avril 1869.)

IV. *A M. le professeur Socrate Cadet.*

Tunis, 13 avril 1869.

Monsieur,

Bien que vous n'exigiez pas de moi une prompte réponse, je tiens, cependant, vu la gravité de la question, à vous répondre immédiatement. Qu'y a-t-il en effet de plus sérieux pour des philanthropes que de répandre le plus vite possible, et pour le bien de l'humanité, cette opinion appuyée sur les faits et affirmée par l'expérience, que le choléra, combattu à temps par le sulfure noir de mercure,

cesse d'être ce fléau destructeur si redouté des populations, pour entrer dans la catégorie des nombreuses maladies que la science sait guérir et faire disparaître avant qu'elles ne puissent produire de funestes conséquences.

Pour répondre à ceux qui paraissent désireux de connaître le nombre des personnes qui (parmi les 260 auxquelles j'administrai l'éthiops minéral) furent atteintes du choléra et que je vis se rétablir parfaitement, grâce à cet anticholérique par excellence, et venir me remercier *eorum cum pedibus*, je dirai que ce nombre s'éleva à soixante à peu près, ayant administré l'éthiops préventivement aux deux cents autres.

Qu'il me soit permis d'ajouter ici que si le nombre des personnes auxquelles j'administrai l'éthiops comme remède préventif est trois fois plus considérable que l'autre, cela ne saurait prouver que le sulfure noir de mercure soit peu efficace comme curatif contre le choléra, car en considérant que des 200 personnes qui prirent l'éthiops à doses préventives, *aucune* ne fut atteinte par le fléau, on reste convaincu que tout en étant le remède préférable quand le choléra s'est vraiment déclaré ou qu'il existe des symptômes plus ou moins manifestes de la maladie, l'éthiops minéral possède une efficacité anticholérique si évidente qu'il sera bientôt reconnu et admis par tous les savants praticiens du monde comme le remède préventif le plus puissant contre le choléra asiatique.

G. B. GIOIA.

A M. le docteur Socrate Cadet, professeur de physiologie etc.

v.

Moi soussigné, Giovanni Neri, atteste que : ayant eu l'occasion de lire dans l'*Osservatore romano*, ainsi que dans la *Corrispondenza scientifica di Roma*, les remarquables articles de M. le professeur Socrate Cadet, indiquant le sulfure noir de mercure comme un remède souverain contre le choléra, soit comme préservatif, soit comme curatif du terrible fléau, et les savantes observations du célèbre professeur m'ayant pleinement convaincu de son efficacité, je m'empressai, lors de la terrible invasion du choléra à Rome en 1867, de l'adopter comme préventif à l'égard de ma famille, et cherchai à persuader à tous mes parents et à tous mes amis d'en faire usage, en l'administrant souvent moi-même à l'occasion ; et j'eus la satisfaction de voir que de tous ceux qui avaient suivi mes conseils *aucun* ne fut atteint par le fléau ; une seule de mes parentes qui avait négligé d'en prendre et d'en administrer à sa propre famille fut gravement atteinte, mais elle triompha cependant de la terrible maladie, en prenant en trois fois 72 grains d'éthiops minéral ; un de ses fils (enfant de 11 ans), ayant éprouvé les premiers symptômes cholériques, avala immédiatement 18 grains du précieux remède qui suffirent à faire cesser ses souffrances et le guérèrent *ipso facto*.

Ceci n'étant que la pure vérité, je crois de mon devoir de l'attester par la présente, persuadé de rendre par là un immense service à l'humanité, en conseillant en outre aux pères de familles de recourir sans hésitation à ce remède aussi économi-

que que sûr dans le cas d'une nouvelle invasion cholérique à Rome.

Rome, 15 mars 1869.

GIOVANNI NERI.

VI.

Moi soussigné, docteur Filippo Rocchi, chirurgien en chef de l'hôpital San Giacomo, déclare avoir obtenu les plus heureux résultats à Rome en 1867, et notamment à la caserne des dragons pontificaux à la Pilotta, dont j'étais le chirurgien major, en administrant le sulfure noir de mercure ou éthiops minéral aux individus atteints par le choléra; j'avais, en effet, donné la consigne aux brigadiers de ce corps d'administrer une dose du précieux remède à tout individu pris de diarrhée; il en résulta que, non-seulement aucun d'eux n'eut besoin d'être transporté au lazaret militaire, mais que les symptômes de la terrible maladie cessèrent bientôt comme par enchantement.

Rome, 18 octobre 1870.

Docteur FILIPPO ROCCHI,
*Chirurgien en chef de l'hôpital
San Giacomo.*

ПОСЛѢДНІЕ СЛОВА

PROPOSITION

POUR PRÉSERVER L'ITALIE DE LA PESTE CHOLÉRIQUE.

A M. le chev. comte Girolamo Orsi, docteur-médecin, rapporteur de la Commission nommée, dans ce but, par le V^{me} Congrès général de l'Association médicale italienne, réunie à Rome au mois d'octobre 1871.

En présence des faits et des désordres déplorables qui, à l'époque des différentes invasions cholériques eurent lieu en Italie et particulièrement en Sicile et en Calabre, et concoururent à augmenter le nombre des victimes de la contagion, tandis que, dans le Milanais, par exemple, de pareils excès étaient inconnus en raison du bon sens de la population, habituée à entendre les récits du comte Alessandro Manzoni, et à n'attribuer le choléra qu'à des causes de l'ordre naturel, il serait opportun, croyons-nous, d'éclairer à ce sujet l'esprit des provinces retardataires de toute la péninsule, au moyen de l'histoire et de publications populaires.

En outre, si l'idée proposée par Antonio Vallisneri, au commencement du siècle dernier, de combattre les maladies pestilentielles au moyen du plus puissant et en même temps du plus inoffensif des parasitocides (comme il disait très-bien, dans cette persuasion, basée sur une induction rai-

sonnée, qu'elles étaient produites par la présence de corps organiques parasitiques); si cette idée était généralisée parmi nous, comme elle est admise et proclamée par un grand nombre de nos collègues, non pas *a priori*, mais à la suite des résultats merveilleux qu'ils ont obtenus dans les maladies *pestilentielles* de toute nature, aussi bien celles qui affligent l'humanité que celles des animaux domestiques, il me semble que dans le cas où notre patrie serait encore menacée d'une nouvelle peste cholérique, on pourrait, tout en conservant scrupuleusement les lois sanitaires actuelles, leur adjoindre les mesures suivantes :

1° A toutes les frontières de notre territoire et dans tous les ports, villes ou villages accessibles par mer, il existerait toujours d'abondantes provisions du meilleur *sulfure noir de mercure* ;

2° Le cas échéant, tout individu, quel qu'il soit, qui voudrait entrer en Italie, serait obligé, avant de passer outre, d'avaler, en présence de l'autorité locale, une dose proportionnée de ce sulfure (par exemple, 1 gramme 50 centigrammes, si on avait affaire à un adulte) et d'en emporter avec soi *trois autres doses* avec le certificat prouvant qu'il a satisfait à cette prescription sanitaire. Quiconque se serait soustrait à cette importante mesure devrait être *irrémissiblement* soumis à la sévérité de la loi.

3° Si l'individu venait de contrées suspectes ou, pis encore, de pays déjà envahis par le fléau, il devrait, durant la quarantaine, prendre ce même remède, soit comme préservatif, soit comme curatif, et, une fois la quarantaine terminée, il serait obligé

d'emporter avec soi *six autres doses* de sulfure noir de mercure, toujours muni du certificat en question. Quiconque se serait soustrait à l'exécution de cette mesure sanitaire serait *irrémissiblement* abandonné aux rigueurs les plus sévères de la loi; et cela à l'égard de ceux venant de l'étranger.

Quant à l'intérieur :

4° Il serait rédigé, avec la plus grande clarté possible, une courte brochure destinée à éclairer les populations sur les *premiers symptômes du choléra indostanique*, symptômes connus sous le nom de *prodromiques* ou *précurseurs*. Toutes les communes de l'Etat seraient obligées d'en acheter un certain nombre d'exemplaires et devraient faire en sorte, sous peine de la plus grave responsabilité, que ce petit livre pénétrât chez tous ceux qui, ayant de nombreux domestiques, hommes de peine ou autres, seraient capables de la leur expliquer, afin que, si ces derniers venaient à être surpris par ces symptômes, ils puissent prévenir immédiatement leurs maîtres ou, en leur absence, avaler sans hésitation la médecine susdite, en les prévenant ensuite le plus vite possible.

5° Les communes devraient prendre les mesures nécessaires pour que chaque maître, chaque propriétaire, etc., fût suffisamment pourvu d'éthiops minéral pour pouvoir en fournir à tous ceux qui dépendent de lui ou le leur administrer *immédiatement* aux premiers symptômes du choléra.

6° Tout supérieur, quel qu'il soit, devrait dénoncer le plus promptement possible à l'autorité les cas de symptômes cholériques, ou de choléra franchement

déclaré, survenus parmi ses dépendants et particulièrement le nombre des décès causés par le fléau, en signalant aussi sa marche et sa violence.

7° Enfin, les mesures proposées dans les articles 2 et 3 regarderaient également ceux qui voyageraient à l'intérieur, notamment si la distance à parcourir était considérable.

Il serait nécessaire, en attendant, de faire disparaître le honteux abus du monopole, notamment à l'égard du mercure, et de ne jamais dissimuler la présence et les progrès de la peste cholérique, si elle venait à se montrer encore en Italie.

Puisque personne n'est forcé de combattre les maladies pestilentielles au moyen du dit sulfure, le gouvernement pourrait très-bien se faire adresser les tableaux statistiques exacts des résultats obtenus par ce remède dans les cures du choléra et autres maladies pestilentielles, soit de l'homme, soit des animaux domestiques (1).

(1) « *Proposta dell'etiopie minerale o solfuro nero di mercurio contro le epizootie di morbi diffusivi acuti, ossia di corso rapido degli animali domestici.*
« *Nuove osservazioni tendenti a comprovare che i morbi pestilenziali degli animali domestici sono come quelli dell'uomo, prodotti da parassiti.*
« *Morva o cimurro cavallino considerata come prodotta da una specie di parassiti.*
« *però combattuta e vinta in breve periodo con larghe dosi di solfuro nero di mercurio.* »
(Negli atti dell'Accademia reale dei Lincei, T. XXIV, 1870-1871, p. 180 e 374, e T. XXV, 1871-1872, p. 81.)